

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉE par la soussignée, Madame Johanne Fréchette, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, que lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 01 juin 2026 à 20 h au 6115-A, rue Principale, à Saint-Félix-de-Kingsey, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 115 rue Thibodeau

Cette demande concerne la propriété sise au 115 rue Thibodeau, en la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, plus précisément sur le lot 5 740 694 du cadastre du Québec, et qui est située dans la zone d'îlot déstructuré ID-5.

La demande consiste, si elle est autorisée, à permettre de diminuer la marge d'implantation avant minimale à 0,70 mètres, et ce, contrairement à la marge minimale avant de 1 mètres prescrit en vertu du Règlement 547 mentionnant ce qui suit :

Garage, remise, hangar : Marge latérale min (m) : 1

Toute personne ou organisme intéressé peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes de dérogation mineure lors de cette assemblée ou par écrit à inspection.batiment@saintfelixdekingsey.ca au plus tard le 01 juin 2026 à midi.

Donné à Saint-Félix-de-Kingsey, ce 13e jour du mois de mai 2026.


Johanne Fréchette
Greffière-trésorière adjointe